

Vidéogazette (1973-1976)

Vidéogazette (1973-1976) était une association formée d'activistes, de techniciens et de citoyens, qui enseignait aux habitants du quartier de la Villeneuve à Grenoble comment utiliser l'équipement audiovisuel et produire leur propre chaîne de télévision. [1] Inspiré par une vision critique de l'industrie du cinéma et des médias de masse, l'association aspirait à décentraliser la production de l'information et transformer le spectateur en producteur. Sur la brochure annonçant la création du Vidéogazette on pouvait ainsi lire le slogan suivant : « Partout où il y a un consommateur, il y a un producteur, un créateur possible ! »



Légende : Bande dessinée, 19 pages, 36,5 x 46 cm, 1974.
© Patrick di Meglio.

En s'appropriant les moyens de production de l'information, les habitants du quartier ont pu prendre conscience de leur contexte social et jouer un rôle actif dans la démocratie locale. Le Vidéogazette était souvent décrit comme « une action communautaire à travers la vidéo et l'expérience commune », ou comme « un réel travail de représentation avec les gens qui allait regarder leur enregistrement le soir. »

Le projet du Vidéogazette participait d'une entreprise sociale plus large. Sous l'impulsion du maire Hubert Dubedout (1965-1983), Grenoble s'est en effet transformé en un véritable laboratoire d'expérimentation social où l'ensemble de logements de la Villeneuve a joué un rôle central. Conçu comme un modèle de cohabitation et de vie communautaire, la Villeneuve abritait à l'époque de nombreux militants issus de Mai 68, ainsi qu'une population très diverse d'immigrés arabes, espagnols et portugais, et de réfugiés latino-américains. Vivre en communauté se traduisait généralement par le fait de ne pas fermer sa porte à clé, de s'occuper des enfants des voisins, d'organiser des repas en commun, et de se retrouver le soir pour débattre de problèmes de société.

Grâce au soutien financier de l'État et de la Ville, le groupe offrait divers services au Centre Audiovisuel de la Villeneuve : il accompagnait par exemple la réalisation de vidéos, de films et d'affiches, proposait l'emprunt d'équipement audiovisuel, enseignait aux enfants des écoles primaires du quartier les différentes étapes de production et de diffusion audiovisuelles, et organisait des stages de formation pour adultes. Au départ, l'association du Vidéogazette était installée

dans le collège de la Villeneuve, et ses activités relevaient principalement de la pédagogie et de l'animation.



Légende : Affiches sérigraphiées, 36,5 x 46 cm chacune, 1974.
© Patrick di Meglio.

À travers les ateliers pédagogiques et les stages de formation encourageant l'apprentissage de terrain, les habitants ont pu réaliser leurs propres documents audiovisuels, qui seraient diffusés auprès de la communauté. Dans un premier temps, les diffusions avaient lieu dans les espaces communs du quartier, notamment les coursives, la place du marché ou encore le théâtre de l'Espace 600. Puis, en 1973, après la mise en service du câble à la Villeneuve, Vidéogazette a créé sa propre chaîne de télévision et commencé à diffuser ses programmes dans les foyers.



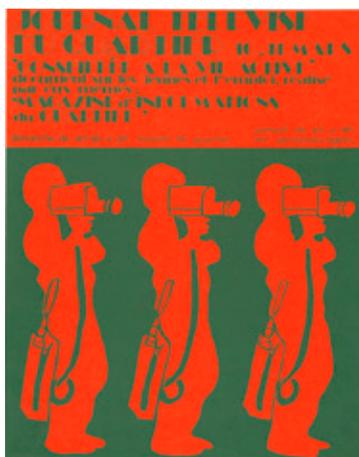
Légende : Affiches sérigraphiées, 36,5 x 46 cm chacune, 1974.
© Patrick di Meglio. [3]

Les programmes télévisés stimulaient un sentiment d'appartenance et encourageaient la transparence de l'information et la prise en charge de son environnement politique et social. Conçue comme une

plateforme de débat public, la principale émission du Vidéogazette, « l'Agora », avait lieu toutes les deux semaines à l'Espace 600. Les habitants étaient invités à s'y réunir pour confronter leurs opinions sur des préoccupations sociales tels que le chômage, la hausse des loyers, ou encore les grèves ouvrières. Les communautés immigrées étaient également encouragées à promouvoir leurs traditions à travers des concerts, des projections et des débats. Un journal d'information, « El Jerida », était par exemple diffusé en arabe, et des réfugiés chiliens organisaient des forums de discussion autour du coup d'état de 1973. Ces programmes permettaient au public local de se confronter, souvent pour la première fois, à des réalités telles que le conflit palestinien ou les dictatures des pays d'Amérique Latine.

L'année 1974 marque la création d'une association d'usagers, l'Association des producteurs-consommateurs, qui devait permettre aux habitants de prendre part au processus décisionnel. Ces derniers étaient ainsi invités à proposer des thématiques et à participer à la direction des programmes. L'association était juridiquement responsable des contenus des programmes, mais nécessitait néanmoins le concours des techniciens pour la réalisation et la diffusion.

Pour promouvoir ses activités et tenir informés les habitants, Vidéogazette réalisait des affiches qu'il placardait dans tout le quartier, et distribuait des programmes dans les boîtes aux lettres. Au fil des années, les activistes ont pris une place de plus en plus importante et les programmes sont devenus de plus en plus ouvertement politiques. La conception de la vidéo comme outil militant se trouve clairement exprimée à travers une série d'affiches qui représente un groupe de caméramans alignés tels des soldats, braquant leur caméra comme une arme.



Affiche sérigraphiée,
36,5 x 46 cm, 1973.
© Patrick di Meglio.

Parmi les sujets abordés à l'époque par les activistes du Vidéogazette, on mentionnera notamment l'avortement et la contraception, qui avaient alors une fort résonance politique, et ont fait l'objet de plusieurs débats organisés en collaboration avec le personnel du Planning Familial et des groupes féministes. L'avortement finira par être légalisé en 1976, suite à la loi Simone Veil. [4]

Vidéogazette a d'abord généré beaucoup d'enthousiasme au niveau local, pourtant, après quelques années, seul un petit nombre d'habitants y participaient réellement. S'impliquer dans la vie collective demandait trop d'investissement et pour beaucoup, cela s'avérait trop épuisant. La plupart trouvait également les programmes trop difficiles d'accès et préféraient les films diffusés sur les chaînes nationales. Seuls quelques groupes politiques et culturels continuaient à proposer des émissions qui seraient intégrées dans un programme vite décrit comme de longs débats comparables à « un programme radio en images ». Les habitants avouaient régulièrement ne pas être intéressés par les programmes qu'ils trouvaient être « des parlottes d'intellectuels ». Le cinéaste Jean-Luc Godard en a lui aussi offert une autre vision critique, visant cette fois l'amateurisme du Vidéogazette :

« Ce n'est pas de la production et c'est une fausse idée de l'animation. Ils n'ont pas de moyens et s'ils en avaient, ils ne sauraient qu'en faire... Tout le monde ne peut pas être charcutier. Tout le monde ne peut pas se servir d'une caméra ; [...] il faut un minimum d'instruction, il faut apprendre. Le slogan "liberté d'expression", pour moi, c'est un slogan fasciste. J'aimerais mieux, à la rigueur, qu'on dise "expression de la liberté". Mais on n'exprime pas facilement la liberté. »

Vidéogazette s'est dissout en 1976, suite à la décision de l'État de ne pas reconduire son soutien financier. En réponse, le collectif a organisé une conférence de presse et envoyé un faire-part ironique sur lequel on pouvait apprendre « la disparition, à l'âge de 4 ans, du Centre de Production et de Diffusion, à la suite d'une maladie bien connue de l'État. »



Faire-part de « décès » du Vidéogazette,
15,3 x 9,4 cm, 1976.
© Patrick di Meglio.

Lorsque le Vidéogazette a pris fin, les principaux membres de l'association ont été recrutés par la mairie en tant qu'animateurs pédagogiques et culturels, et ont organisé des expositions et des débats autour de sujets tels que le logement, l'environnement et l'emploi. En 1981, la droite a gagné les élections municipales et les subventions attribuées à ces activités ont vite été coupées, ce qui a engendré le départ de Grenoble de beaucoup des membres du Vidéogazette.

L'expérience du Vidéogazette participait des expérimentations audiovisuelles et télévisuelles, menées après 1968 en réaction contre le monopole de l'État sur l'information. Elle s'inscrivait dans une tentative plus large de décentraliser la culture et de redistribuer le pouvoir aux collectivités locales et territoriales.

Jusqu'en 1974, la télévision et la radiodiffusion appartenaient à l'ORTF (l'Office de Radiodiffusion-Télévision Française), un organisme d'État réunissant les cinq canaux radios et les deux chaînes de télévision français. En 1968, des grèves éclatent au sein de l'ORTF pour dénoncer le contrôle gouvernemental et la censure de l'information politique. Selon Yves Guéna, Ministre de l'information à l'époque, « Le Général de Gaulle ne tolérera pas une situation où la télévision ne servirait sa politique. »

L'ORTF est dissoute en 1974, après l'élection à la présidence de Giscard d'Estaing. Ce dernier orchestra une réorganisation radicale des réseaux de diffusion français, divisant la structure unitaire de l'ORTF en sept compagnies distinctes, avec chacune son agenda et sa programmation. Cette décision marque une rupture significative à l'égard de la politique de De Gaulle (1959). C'est aussi un geste symbolique qui révèle la position libérale de Giscard D'Estaing à l'égard des médias. Malgré les pressions exercées en faveur d'alternatives commerciales dans le secteur de l'information, D'Estaing maintient le monopole de l'État sur la télévision. Ainsi, seule une minorité des téléspectateurs français recevaient d'autres chaînes non nationales, dont les habitants de la Villeneuve. La privatisation des chaînes de télévision ne surviendra qu'en 1981, au terme du mandat présidentiel de Giscard d'Estaing.

Dernièrement, en 2010, le quartier de la Villeneuve a attiré l'attention publique à la suite des émeutes survenues après la mort de Karim Boudouda, un braqueur supposé armé tué lors d'un échange de coups de feu avec une patrouille de la BAC. Cet événement a provoqué une stigmatisation du quartier dans les médias, et conduit le Président Nicolas Sarkozy à prononcer son « Discours de Grenoble » , sur les thèmes de la sécurité , de l'éducation, de la nationalité, de l'immigration et de la politique de la ville.

En 2012, le quartier de la Villeneuve sera le lieu de tournage d'une série télévisée intitulée Ville9. Les réalisateurs ont l'intention d'y glisser des extraits des programmes télévisés du Vidéogazette.

En 2013 et 2014, la Villeneuve fera également l'objet d'importants travaux de rénovation qui incluent notamment la démolition de la tour d'habitation dans laquelle le Vidéogazette avait ses studios.

NOTES

[1] « Vidéogazette, si je lis simplement avec vous, c'est un ensemble d'équipements vidéo et film, une équipe d'animateurs, un lieu de formation, un lieu ouvert aux enseignants, aux élèves et aux parents, un lieu de rencontre entre des gens qui produisent des documents audiovisuels, et même, une future télévision communautaire sur le câble. Donc si je prends simplement les têtes de chapitre des différents paragraphes, ça donne à peu près le contexte. Sauf qu'il s'agit d'un contexte très

différent du contexte d'aujourd'hui. Il faut forcément lire l'expérience, lire la réalité des années 1970 dans le contexte des années 1970. Pour vous, cela va être difficile. »

- Extrait d'un entretien avec Denis Requillart, ancien participant du Vidéogazette, réalisé le 18 janvier 2012 à l'École du Magasin, Grenoble.

[2] « Je peux rappeler le contexte [dans lequel ses affiches ont été produites] et en tenter une interprétation. Le contexte, c'est le rallye télévisé. On est avant la mise en service du câble et de la télédistribution. On est dans la période de diffusion sur la place publique. Toute la diffusion se fait via un téléviseur sur roulettes dans une coursive, au collège, à l'école, dehors, sur la place du marché, etc. La semaine de la télédistribution c'est donc la première fois où on a testé l'utilisation du câble. Les ingénieurs ont testé la technique, et l'équipe Vidéogazette a testé des produits en diffusion directement chez les gens. Et comme il fallait que ça soit rendu le plus public possible, il y avait évidemment beaucoup d'animation organisées autour, dont notamment un rallye qui avait lieu dans les couloirs et dans la rue : vous aviez des étapes et vous cherchiez à répondre à des questions. Donc on se baladait avec la télé, et il fallait évidemment un vélo ou un caddy. En général, c'étaient des caddys de grands magasins. Quelque chose qui permettait de transporter la télé mais aussi les prospectus, la soupe, le vin rouge, enfin, tout ce qu'il faut pour que ce soit convivial. Voilà un premier élément d'explication. Le deuxième, c'est ce qu'il y a écrit au-dessus : "Partout où il y a un consommateur, il y a un producteur, un créateur possible." On peut aussi l'interpréter ainsi : c'est-à-dire que le vélo va dans les deux sens. L'autre, l'écran dès le landau, c'est terrible. C'était avant qu'on puisse regarder la télé sur son portable. »

- Extrait d'un entretien avec Denis Requillart, ancien participant du Vidéogazette, réalisé le 18 avril 2012 à l'École du Magasin, Grenoble.

[3] « Les émissions sur l'avortement datent surtout de 1972-1974, c'est-à-dire avant mon arrivée. La loi Simone Veil sur l'avortement en France date de 1976. Au début des années 1970, il y avait énormément de manifestations et de débats sur la question de la contraception et de l'avortement. Et l'équipe Vidéogazette, notamment Olivier Hollard, était très investie sur ces questions, de même qu'un mouvement qui s'appelait à l'époque le MLAC, le Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception, et qui est parti de Grenoble.

[..]

Et puis il y a eu aussi en 1973 le procès retentissant d'une anesthésiste de Grenoble, le Dr Annie Ferrey Martin, qui pratiquait des avortements et ne s'en cachait pas. À l'époque, c'était criminel. Elle le faisait à titre militant dans le cadre du Planning Familial. Il y a donc eu un procès public que le Planning et le MLAC ont médiatisé à outrance. Quand je suis arrivé à Grenoble, il y avait tout le temps des manifestations. La première à laquelle j'ai participé a été avec le MLAC. Effectivement, c'était un sujet extrêmement important. Et les membres de l'équipe du Vidéogazette avaient 25 ans, ils étaient directement concernés et donc complètement investis.

Auparavant, le Planning Familial organisait des charters pour l'Angleterre où l'avortement était légal. Les femmes qui voulaient se faire avorter trouvaient l'adresse du Planning, elles payaient leur voyage en avion, il y avait du personnel de santé qui les accompagnait.

Sur la contraception, il y avait encore à l'époque très peu de choses. La France était très fileuse, conservatrice. C'est le septennat de Giscard d'Estaing qui a ouvert les portes, curieusement. Il était un libéral du côté des mœurs. »

- Extrait d'un entretien avec Denis Requillart, ancien participant du Vidéogazette, réalisé le 18 avril 2012 à l'École du Magasin, Grenoble.